



Entremont Le Vieux

Le conseil municipal vous informe ...

n°1 Mai 2014

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|-------|
| Le mot du maire | p.1 |
| Le site internet de la commune | p.1 |
| Le conseil municipal | p.2 |
| Le maire et les adjoints | p.2 |
| Les commissions municipales..... | p.2-3 |
| La cellule communication..... | p.4 |
| Compostage | p.4 |
| Agenda | p.4 |
| SCOT | p.4 |
| Participation aux commissions..... | p.4 |

Mairie d'Entremont le Vieux

Le Bourg

73670 Entremont le Vieux

Téléphone : 04 79 65 82 48

Télécopie : 04 79 65 86 67

Messagerie :

mairiedentremontlevieux@wanadoo.fr

Site internet :

www.entremont-le-vieux.com

Le site internet de la commune

Vous pouvez vous connecter sur

www.entremont-le-vieux.com

et consulter des informations simples et incontournables :
vie municipale, services, urbanisme, travaux, animations,
associations, tourisme et loisirs ...

Le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

Suite aux dernières élections municipales, le conseil municipal s'est installé et s'est mis en ordre de marche pour la gestion de la commune.

Nous souhaitons vous informer régulièrement des activités de la commune avec ce bulletin « **Le conseil municipal vous informe ...** ».

Avec ce premier numéro nous vous présentons la répartition des responsabilités au sein du conseil municipal et les compositions des différentes commissions. Vous connaissez ainsi vos interlocuteurs qui pourront vous donner toutes les informations sur les sujets qui vous préoccupent.

Nous vous rappelons également que la mairie est la maison de tous où vous pouvez également obtenir les renseignements qui vous sont nécessaires.

Mais au delà d'une information régulière sur la vie de la commune, nous souhaitons vous impliquer sur les sujets qui vous intéressent. Par l'intermédiaire du coupon réponse en page 4 de ce bulletin, faites vous connaître le plus rapidement possible auprès de la mairie.

La commune reste le seul échelon où nous pouvons faire vivre la démocratie de proximité.

Participons ensemble à définir l'avenir de la commune.

Votre Maire, Jean-Paul CLARET



Le conseil municipal



Sur la photo, de gauche à droite :

Damien LAVIT, Brigitte BURLET, Xavier BRANCAZ, Pierre CHARQUET, Suzy REY, Anne LENFANT, Maryvonne CURIALLET, Jean-Paul CLARET, Laurent LEVROT, Sandrine REY, Marie-Thérèse PIN, Claude CHENE, Vincent WALL, Jacques D'HOOGHE, Michel REY

Le Maire et les Adjointes

MAIRE : Jean-Paul CLARET

1^{ère} ADJOINTE : Suzy REY

Elle est en charge

- du suivi de l'administration générale de la commune
- de la gestion administrative du personnel communal
- de la gestion des affaires sociales
- des affaires liées à la petite enfance
- des affaires liées à l'école
- des affaires liées à la jeunesse
- des affaires liées aux personnes âgées

2^{ème} ADJOINT : Michel REY

Il est en charge

- du développement économique de la commune : entreprises et commerces
- des affaires liées au tourisme : stations de ski, circuits de randonnée, hébergement, camping, office de tourisme, auberge
- des affaires liées au Musée de l'Ours des Cavernes

3^{ème} ADJOINTE : Anne LENFANT

Elle est en charge

- de l'urbanisme et de l'habitat
- du foncier
- de l'agriculture et de la gestion de l'espace
- de la forêt
- de l'environnement
- du patrimoine

4^{ème} ADJOINT : Jacques D'HOOGHE

Il est en charge

- de la gestion des employés techniques
- des travaux : bâtiments communaux, voirie communale, chemins ruraux, éclairage public
- des travaux d'entretien du cimetière
- du déneigement
- de l'assainissement
- du suivi des travaux programmés par le Syndicat des Eaux du Thiers
- de la communication et de l'information

Les commissions municipales

Les commissions municipales sont des groupes de travail chargés d'examiner et de préparer les principaux dossiers soumis au conseil municipal. Elles formulent des avis consultatifs destinés à permettre au conseil municipal, seul décisionnaire, de délibérer. Elles sont réunies sous la présidence du Maire ou d'un Adjoint et peuvent inviter des membres extérieurs au conseil municipal. Elles sont au nombre de 6.

Commission ECOLE, JEUNESSE, PERSONNES AGEES, PERSONNEL COMMUNAL

Elle est en charge :

- des affaires liées à l'école,
- des affaires liées à la jeunesse,
- des affaires liées aux personnes âgées,
- de la gestion des affaires sociales, intervention auprès des structures extérieures,
- de la gestion administrative du personnel communal,
- de la gestion des animations.

Adjoint responsable de la commission : Suzy REY

Conseillers membres de la commission :

Ecole – Jeunesse : Chêne C, Rey Sa, Burllet B, Wall V (Jeunesse), Lavit D (Jeunesse)

Personnes âgées : Curiallet M, Burllet B

Gestion administrative du personnel communal : Curiallet M

Gestion des affaires sociales : Curiallet M

2. Commission DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISME

Elle est en charge :

- du développement économique de la commune : entreprises et commerces,
- des affaires liées au tourisme : stations de ski, circuits de randonnée, hébergement, camping, centres de vacances, auberge,
- des affaires liées au Musée de l'Ours des Cavernes.

3. Commission URBANISME, FONCIER, AGRICULTURE, FORET, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE

Elle est en charge :

- de l'urbanisme et de l'habitat,
- de l'agriculture et de la gestion de l'espace,
- de la forêt,
- de l'environnement,
- du patrimoine.

4. Commission TRAVAUX, INFRASTRUCTURES

Elle est en charge :

- de la gestion du travail des employés techniques
- du suivi des travaux : bâtiments communaux, voirie communale, chemins ruraux, éclairage public,
- du suivi du déneigement,
- du suivi des travaux d'entretien du cimetière,
- du suivi des travaux du réseau d'assainissement,
- du suivi des travaux programmés par le Syndicat des Eaux du Thiers,
- du suivi de la gestion des déchets.

5. Commission FINANCES

Elle est en charge :

- de l'étude des questions financières et fiscales,
- du contrôle de l'état des emprunts et des subventions,
- de l'analyse des projets de budget,
- de la présentation au Conseil municipal de l'approbation du compte administratif de l'exercice budgétaire précédant, ainsi que du compte de gestion.

6. Commission APPEL D'OFFRES

Elle est en charge, en cas de travaux réalisés par la commune:

- de la définition des cahiers des charges,
- du lancement des appels d'offres,
- de l'ouverture des plis et de l'étude des offres.

Adjoint responsable de la commission : Michel REY

Conseillers membres de la commission :

Développement économique : Chêne C, Lavit D, Brancaz X, Pin MT, Curiallet M

Stations de ski : Lavit D, Brancaz X, Pin MT, Curiallet M, Charquet P, Burlet B

Hébergement, camping, centres de vacances, auberge et sécurité : Curiallet M, Wall V

Adjoint responsable de la commission : Anne LENFANT

Conseillers membres de la commission :

Agriculture- Gestion de l'espace - Forêt : Wall V, Levrot L, Rey M, Charquet P, Burlet B

Urbanisme - Habitat - Foncier - Patrimoine bâti : Charquet P, Burlet B, Chêne C, Pin MT, Brancaz X, Lavit D

Environnement - Patrimoine naturel :Curiallet M, Levrot L

Référent transition énergétique : Levrot L

Adjoint responsable de la commission : Jacques D'HOOGHE

Conseillers membres de la commission :

Bâtiments communaux : Brancaz X, Rey Su, Rey M, Burlet B

Cimetière : Charquet P, Rey Sa

Voirie – Déneigement : Levrot L, Rey M, Chêne C, Charquet P (déneigement uniquement sur le secteur du Désert)

Assainissement – Eau : Levrot L

Suivi de la gestion des déchets : Levrot L

Responsable de la commission : Jean-Paul CLARET

Adjoints membres de la commission : Rey Su, Rey M, Lenfant A, D'Hooghe J

Conseillers membres de la commission : Rey Sa, Pin MT, Brancaz X, Levrot L, Burlet B

Responsable de la commission :

Jean-Paul CLARET, maire, membre de droit

Suzy REY, représentant du maire en cas d'absence

Conseillers membres de la commission :

Titulaires *Suppléants*

D'Hooghe J

Curiallet M

Rey Michel

Burlet B

Lenfant A

Pin MT

La cellule Communication-Information

La cellule communication-information a un positionnement transversal, au service des actions de l'équipe municipale et des différents acteurs qui font la richesse de notre village. Elle

- travaille au plus proche de l'actualité et vise à favoriser la diffusion de l'information,
- informe régulièrement sur l'actualité qui fait la vie de la commune,
- crée et développe des supports de communication,
- organise des actions favorisant l'écoute autour des sujets qui contribuent au développement de la commune,
- est à l'écoute des demandes et se fait l'écho des attentes.

Adjoint responsable de la cellule : Jacques D'HOOGHE

Conseillers membres de la cellule : Levrot L, Rey Su, Lavit D, Brancaz X

COMPOSTAGE



1. La Communauté de Communes Coeur de Chartreuse (CCCC) organise 3 sessions de formation au compostage individuel, en partenariat avec le Conseil Général de l'Isère et animées par Christian NANCHEN. Les dates proposées sont : **mardi 13 mai de 18h30-21h30, mercredi 14 mai de 14h à 17h, samedi 24 mai de 9h à 12h**. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès du Service Déchets

de la CCCC au 04.76.66.65.24 ou à p.menard@cc-coeurdechartreuse.fr

2. Dans le cadre de la **semaine internationale du compostage**, la CCCC organise le **samedi 10 mai, de 14h à 17h**, des portes ouvertes sur le site de compostage partagé de la **résidence Chartreuse** à St Pierre de Chartreuse.

« Entremont le Vieux Le conseil municipal vous informe... »

est édité et imprimé par la mairie d'Entremont le Vieux

Directeur de la publication :
Jean-Paul CLARET

Responsable de la publication :
Jacques D'HOOGHE

Comité de rédaction :
Cellule communication

Tirage : 450 exemplaires

AGENDA

Jeudi 8 mai 2014, 11h30 : Cérémonie commémorative du 8 mai 1944 au monument aux morts

Dimanche 25 mai 2014 : Elections européennes

Dimanche 15 juin 2014 : Foire annuelle

SCOT

L'enquête publique relative au projet de SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Avant Pays Savoyard se déroule du **1 avril au 13 mai 2014**. Vous pouvez consulter le dossier en mairie pendant la période de l'enquête.

Participation des Entremondants aux commissions municipales

En fonction des sujets abordés par une commission municipale, et si celle-ci l'estime nécessaire, des membres extérieurs volontaires pourront être invités afin de participer au travail de la commission et d'émettre un avis éclairé.

Si vous souhaitez devenir membre extérieur d'une commission, veuillez déposer le coupon ci-dessous en mairie, **avant le samedi 17 mai 2014 à 11h00**, en précisant la commission et les sujets de travail souhaités.



COUPON DE DEMANDE DE PARTICIPATION A UNE COMMISSION MUNICIPALE

NOM: Prénom:

Hameau: Téléphone:

Adresse électronique:

Commission souhaitée (cochez la case):

- Commission ECOLE, JEUNESSE, PERSONNES AGEES, PERSONNEL COMMUNAL
- Commission DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, TOURISME
- Commission URBANISME, FONCIER, AGRICULTURE, FORET, ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE
- Commission TRAVAUX, INFRASTRUCTURES

Sujets de travail souhaités:

Entremont-le-Vieux, le / / 2014

Signature: